

LE COMITE TECHNIQUE PARITAIRE : ELECTIONS ET FONCTIONNEMENT

Objet

Suite à l'adoption de la loi du pays n°2021-4 du 12 mai 2021 et de la délibération n°181 du 4 novembre 2021, les dispositions relatives aux instances représentatives du personnel ont été profondément modifiées.

Ainsi, la mise en place d'un Comité Technique Paritaire (CTP) est désormais obligatoire pour toutes les collectivités publiques, quel que soit leur effectif.

Ainsi, des élections sont organisées au sein des administrations selon des dispositions particulières.

Cette journée de formation permet aux agents chargés de la gestion du personnel ou aux responsables de mettre à jour leurs connaissances afin de prendre en compte ces nouveaux textes juridiques.

Objectifs

- Identifier les différentes étapes afin d'organiser les élections du CTP
- Distinguer les éléments pour faire fonctionner le CTP

Public concerné

Gestionnaire RH, responsable ou tout agent participant à l'organisation des élections ou au fonctionnement du CTP

Prérequis

Pas de prérequis

Contenu et outils pédagogiques

Outils pédagogiques

- Salle de cours équipée
- Powerpoint
- Fiches de présence

Synthèse de stage

- Evaluation de la formation
- Attestation de la formation

Modalités

- Apports théoriques et travaux pratiques

Dates de la formation

Cf le calendrier

Nombre de participants

Minimum : 5

Tarif inter

20 000 F HT/stagiaire

Tarif intra

Sur devis

Intervenant

Véronique DUGUY
Consultante et formatrice agréée

Lieux

NOUMEA (à déterminer)

Durée

1 jour (7 heures)



Le programme de la formation

Introduction

- Les nouveaux textes

PARTIE I : LA COMPOSITION DU CTP

- Effectifs et nombre de sièges
- Les représentants du personnel
- Les représentants de l'administration

PARTIE II : LES ELECTIONS DU CTP

- La préparation des élections (candidats et électeurs, calendrier, protocole d'accord)
- Les élections (organisation)
- L'après élections (dépouillement, proclamation des résultats)

PARTIE III : LE FONCTIONNEMENT DU CTP

- La mise en place du CTP
- Les attributions
- Le fonctionnement